



DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL Dépôt des accords collectifs 39 – 43, quai André Citroën 75902 PARIS Cedex 15

Paris, le 29 novembre 2021

Objet: adhésion de la CFE-CGC à l'accord du 16 Mars 2007 (IDCC 1619)

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la fédération CFE-CGC Santé, Médecine et Action Sociale a décidé d'adhérer, à compter du 1^{er} Décembre 2021, à l'accord du 16 Mars 2007 relatif au développement et au financement du paritarisme, texte attaché à la Convention Collective Nationale des Cabinets Dentaires du 17/01/1992 (IDCC 1619).

Nous vous transmettons copie des courriers adressés aux organisations signataires de la Convention Collective.

Nous procédons au dépôt de l'adhésion et des pièces par voie électronique à l'adresse suivante : depot.accord@travail.gouv.fr

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Président

PJ: copie du courrier adressé à

- FSDL
- UD
- CDF
- CFDT
- CGT
- UNSA
- FO



CFE-CGC Santé-Social 39 rue Victor Massé - 75009 Paris tél. 01 48 78 49 49 - fax 01 40 82 91 31 federation@cfecgc-santesocial.fr